



LE REVELLOIS

Bulletin Municipal n°14

SOMMAIRE

Page 2 :

- Le Conseil Municipal
- Les commissions

Page 3 :

- Les autres délégués
- Ça se passera à

Revelles

Page centrale :

- C'est la fête au village

Page 5 :

- Vie pratique
- Transport scolaire

L'édito du Maire

Chères Revelloises, chers Revellois,

Trois mois se sont écoulés depuis les dernières élections municipales. La nouvelle équipe municipale et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en nous donnant la possibilité de nous investir dans ce nouveau mandat. C'est un grand honneur que vous nous faites et nous ferons en sorte de nous montrer dignes de cette confiance renouvelée.

La crise sanitaire sans précédent, dûe à la pandémie de la Covid-19 que nous venons de traverser, a engendré un début de mandat compliqué. C'est un moment bien particulier et inédit pour la plupart d'entre nous que nous avons affronté, dans un environnement certainement plus agréable que ceux qui se sont retrouvés confinés en appartement dans les grandes villes.

Avant l'installation du nouveau conseil, le mardi 26 Mai 2020, en parallèle des mesures prises par le gouvernement, nous avons eu à mettre en place les fermetures des bâtiments et lieux publics.

Avec l'aide du Conseil Régional et d'Amiens Métropole, nous avons acheté et distribué des masques.

Durant le confinement, un service minimum a été instauré afin d'assurer le fonctionnement de la commune. Notre secrétaire de mairie a garanti le service chez elle, sur son poste de télétravail. Je tiens particulièrement à remercier les Revellois(es) qui ont maintenu la commune propre pendant l'absence de deux mois de l'agent technique.

La vie normale reprend doucement, nous maintenons la fête locale, le feu d'artifice du 12 Juillet et les cérémonies du 14 Juillet, en respectant le protocole sanitaire et le bon sens.

Chacun s'est investi pour le bien de tous. Ce combat est collectif alors prenez soin de vous et respectez les consignes !

Les semences de la solidarité sont souvent en sommeil en nous, espérons que cette crise les nourrisse et encourage leur croissance.

Au plaisir d'en assurer la récolte avec vous.

Jean-Marc JOVELET et son équipe

Permanence de la Mairie :

Le secrétariat est ouvert :

- le lundi de 15h à 17h ;
- le mardi de 17h à 19h ;
- le jeudi de 10h à 12h.

Tél/Fax de la Mairie : 03 22 90 89 63

Permanence du Maire, Jean-Marc JOVELET :
le vendredi de 19h à 20h ou sur rendez-vous
Tél : 03 22 90 87 53



Le 15 Mars dernier, vous avez élu votre nouveau Conseil Municipal. De gauche à droite :

- Manuel VERSCHEURE ;
- Ingrid GONZALES ;
- Patrick PIOT ;
- Isabelle MACRON ;
- Denis POURPOINT ;
- Nadine CIOLEK ;
- Jean-Marc JOVELET, Maire ;
- Corinne PICHOT-PONCHE ;
- Françoise LEANDRI, 2ème adjointe - Délégations : affaires scolaires ;
- Alexandre CHARROIS ;
- Elise QUÉNOT-CROAIN ;
- Jacques VASSEUR ;
- Antoine VATIGNEZ ;
- Lilian DUSSUELLE, 1er adjoint - Délégations : gestion des bâtiments communaux et de l'employé technique ;
- Clément DESMARQUAY.

LES COMMISSIONS

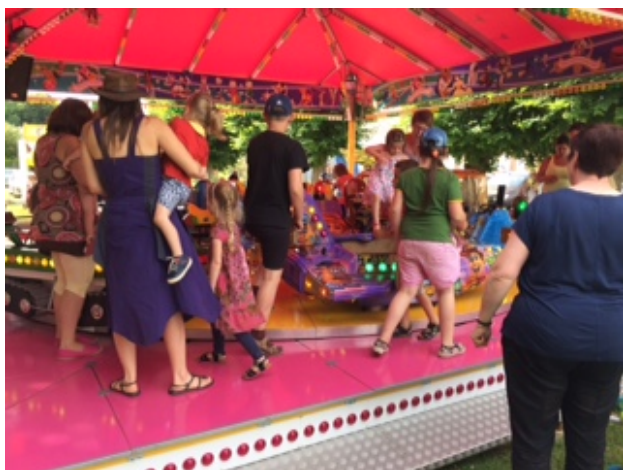
Les commissions sont des groupes de travail, composées d'une partie du Conseil Municipal. Elles ont pour objectif de réfléchir sur un projet donné afin de le présenter abouti à la totalité du Conseil. Le Conseil, nouvellement élu, a mis en place les commissions suivantes :

- Finances : Jean-Marc Jovelet, Corinne Pichot-Ponche, Lilian Dussuelle.
- Fêtes, Animations, Vie associative et Actions sociales : le CCAS n'étant plus obligatoire, cette commission prendra le relai des missions qui lui étaient déléguées. Elle est constituée de Jean-Marc Jovelet, Françoise Léandri, Elise Quénot-Croain, Denis Pourpoint, Ingrid Gonzales, Isabelle Macron, Patrick Piot, Antoine Vatignez, Alexandre Charrois, Nadine Ciolek, Manuel Verscheure, Jacques Vasseur.
- Information, communication : Jean-Marc Jovelet, Françoise Léandri, Elise Quénot-Croain, Ingrid Gonzales, Clément Demarquay, Corinne Pichot-Ponche.
- Cadre de vie, sécurité routière, fleurissement : Jean-Marc Jovelet, Françoise Léandri, Ingrid Gonzales, Corinne Pichot-Ponche, Isabelle Macron, Nadine Ciolek, Clément Demarquay.
- Voies communales, chemins, bois et carrière : Jean-Marc Jovelet, Lilian Dussuelle, Denis Pourpoint, Antoine Vatignez, Manuel Verscheure, Corinne Pichot-Ponche.
- Bâtiments communaux et Eglise : Jean-Marc Jovelet, Lilian Dussuelle, Alexandre Charrois, Elise Quénot-Croain.
- Environnement et développement durable : Jean-Marc Jovelet, Elise Quénot-Croain, Isabelle Macron, Corinne Pichot-Ponche.
- Appel d'offres : Jean-Marc Jovelet, Lilian Dussuelle, Alexandre Charrois (suppléants : Corinne Pichot-Ponche, Elise Quénot-Croain, Antoine Vatignez).
- Energies : Jean-Marc Jovelet, Lilian Dussuelle, Corinne Pichot-Ponche

Juillet est traditionnellement le mois de la fête de Revelles suivi de prêt par la Fête Nationale. En voici le programme :

Fête du village : dimanche 12 et lundi 13 Juillet

- Les manèges s'installeront sur la place dès le mardi 7 Juillet



- Des tickets de manège seront distribués aux enfants le dimanche après-midi par Monsieur le Maire
- Rendez-vous à 21 heures, dimanche soir, pour la distribution des lampions avant de partir pour la retraite aux flambeaux dans les rues du village



- Le feu d'artifice sera ensuite tiré sur la place après la tombée de la nuit

Fête nationale : 14 Juillet

- Le dépôt de gerbe aura lieu au Monument aux Morts à 11h30
- Un apéritif offert par la Municipalité sera ensuite servi sur la place
- Des tables, des chaises, un barnum et un barbecue seront installés pour partager un moment de convivialité autour d'un pique-nique.



SISCO (Syndicat Intercommunal SCOLAire) :

- Titulaires : Jean-Marc Jovelet, Françoise Léandri, Ingrid Gonzales ;
- Suppléants : Clément Demarquay, Antoine Vatignez.

Syndicat scolaire du Collège du Val de Somme :

- Françoise Léandri ;
- Antoine Vatignez.

Syndicat territoire et énergie :

- Jean-Marc Jovelet ;
- Lilian Dussuelle.

Amiens Métropole :

- Titulaire : Jean-Marc Jovelet ;
- Suppléant : Lilian Dussuelle.

Correspondant défense : Lilian Dussuelle.

ÇA SE PASSERA À REVELLES

Un village en fête, un évènement inédit de retour avec des producteurs locaux sans oublier les manifestations incontournables du village.

Le prochain semestre sera animé dans la commune ! En famille, entre amis, pour s'amuser, pour partager : profitez-en !

Village en fête le 2ème week-end de juillet

A partir du mardi 7 Juillet des manèges s'installeront pour le plus grand plaisir des enfants. Les dimanche 12 et lundi 13, les bambins pourront profiter des jeux mis en place à côté de la mairie.

La commune offrira un ticket de manège à chaque enfant du village. Mr Jovelet en fera la distribution le dimanche après-midi.

Le 12 Juillet, rendez-vous à 21h...les enfants (et les plus grands) pourront retirer leur lampion pour la retraite aux flambeaux qui précédera le feu d'artifice ayant lieu dans la pâture derrière la salle des fêtes.

Célébrez la Fête Nationale le 14 Juillet

Le Conseil Municipal de Revelles vous invite à venir célébrer la Fête Nationale du 14 Juillet. Nous débiterons cette cérémonie par le dépôt de gerbes au Monument aux Morts à 11h30. Elle sera précédée d'un discours du Maire.

Tout le monde sera ensuite convié à un apéritif offert par la Municipalité qui aura lieu en extérieur à côté de l'Eglise. Des barnums, tables et bancs seront installés afin de permettre à ceux qui le désirent de se sustenter avec un pique-nique ramené par leurs soins.

Retour d'une fête inédite : la Fête de Guizainville

La Fête de Guizainville fera son retour le dimanche 4 Octobre 2020. Retenez bien cette date !

Plus d'informations vous seront fournies ultérieurement mais sachez d'ores et déjà qu'elle regroupera des producteurs locaux, des maraîchers et des artisans. Une réderie et des animations seront proposées afin d'animer cette journée.

Les incontournables de Revelles

Le dimanche 6 Décembre sera la journée dédiée au repas de nos aînés. Un repas sera organisé par un traiteur le midi, s'en suivra des animations et un repas le soir qui clôturera ce moment offert à nos aîeux.

Samedi 12 Décembre, rendez-vous à partir de 17h dans la salle des fêtes afin de prendre un goûter en compagnie du Père Noël. Une fois notre célébrité partie, les enfants pourront se détendre devant un spectacle qui débutera à 18h30.

Collecte des déchets**Collecte des ordures ménagères :**

- le mardi.

Collecte du tri sélectif :

- le jeudi en semaine impaire.

Attention : ces collectes sont décalées de 24h en cas de jour férié dans la semaine.

Ramassage des encombrants :

- 4ème jeudi des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Benne à déchets verts : elle est mise à disposition des habitants toute l'année au dessus du calvaire des marronniers. Nous vous remercions de n'y jeter que vos déchets verts et de les mettre dans la benne, et non à côté de celle-ci.

Benne à textile : elle est mise à disposition, rue Bellet à côté du container à verre.

Pour toute demande de container ou pour tout renseignement concernant les déchets, il convient de contacter les services d'Amiens Métropole en appelant le 03 22 33 12 12.

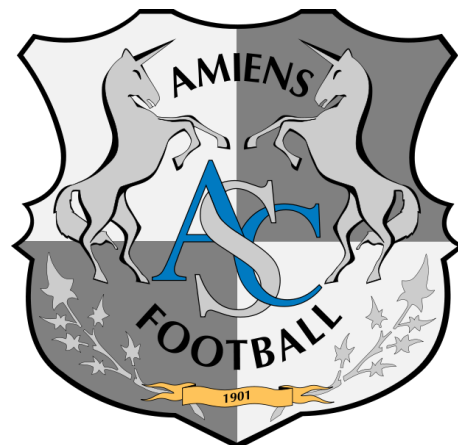
Cet été

Nous accueillons cet été Théo Piot dans les rues de notre village. Il rejoindra le mur séparant le chemin d'accès à l'école de la rue de Fluy et replantera certains massifs floraux, entre autres.

**Halte aux bruits**

L'utilisation des tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...est réglementée pour les particuliers (arrêté préfectoral en date du 4 février 1991) :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

**A ne pas faire****Places de football**

Lors de tous les matchs à domicile de l'Amiens SC, des places sont disponibles en mairie pour tout habitant de Revelles.

N'hésitez pas à en profiter !!!

Numéros utiles

Appel d'urgences européen : 112

Police : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Samu : 15

SOS Médecins : 3624

Samu social : 115

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves des Hauts-de-France (élèves scolarisés en école maternelle ou élémentaire, en collège et en lycée) peuvent obtenir un accès gratuit aux services de transport public pour se rendre dans la commune de leur établissement scolaire.

La demande doit être faite par chaque élève tous les ans sur le module d'inscription en ligne de la Région Hauts-de-France pour un traitement instantané et une réponse immédiate :

somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager

Suite à la demande et après accord de la Région, les élèves recevront directement à domicile une carte de validation « sans contact ».

Attention : si votre enfant est scolarisé à Amiens, Rivery ou Longueau, la demande de transport scolaire doit être faite directement auprès d'Ametis.